Association Danse Louvignéenne
Mairie de Louvigné de bais
35680 Louvigné de Bais
06 08 85 97 07 / 06 14 46 72 98
la.danse.louvigneenne@gmail.com

REGLEMENT INTERIEUR

Il est exigé de porter la tenue adaptée à son cours, à savoir :

- Pour les cours de danse classique/Jazz : un **legging noir, débardeur noir**, pieds nus (chaussettes autorisées en hiver)
- Pour la Fit Dance : **Tenue au choix, basquettes à semelle blanche propres**
 Apporter un tapis de gym

Les cheveux doivent être **attachés** en queue de cheval ou tresse, afin de **libérer le visage**.

Il est demandé de n'apporter ni gouter, ni bonbon, ni chewing-gum lors des cours.
Il est demandé d'apporter une **gourde d'eau incassable**. Les gourdes en verre, ou avec un bouchon vissé sont interdits avant 8 ans (pas de boisson sucrée).

Il est **impératif** de prévenir d'une absence **minimum 1H avant le cours**, via l'application **Kalisport par message à l'attention de la professeure**.
Les enfants doivent arriver dans les vestiaires **10 minutes avant le début** du cours et doivent **passer aux toilettes**.
Les enfants ne doivent pas entrer dans la salle avant la fin du cours précédent.
Pour des raisons de sécurité, vous devez venir les chercher **dès la fin du cours**. (Aucune surveillance dans le hall)

Les cotisations sont à régler en début d'année, au plus tard le **23 septembre 2026** :

- sous enveloppe au nom de l'élève auprès de la professeure de danse ou d'un membre de l'association.
- Via Hello asso

Il est possible d'effectuer le règlement en 1 ou 3 fois.
Si un adhérent arrête en cours d'année, les cotisations ne seront pas remboursées.

Chaque enfant s'engage à :

- venir aux cours **régulièrement** tout au long de l'année
- être **présent lors des répétitions générales et filages** avant les spectacles

(les horaires sont modifiés en mai et juin pour permettre les répétitions

- être **présent lors des spectacles**

L'absence de l'élève aux dates du spectacle doit être communiquée avant le **15 décembre.**

Les parents, responsables légaux ou élèves majeurs s'engagent à télécharger l'application **KALISPORT** afin de rester informés des actualités de l'association et communiquer directement avec le bureau ou la professeure.

L'assemblée générale aura lieu le **mercredi 24 septembre à 20H45 à la salle intermède**
Seront, en autres, évoqués, la nouvelle application pour communiquer, les stages proposés pendant les vacances, les animations et le spectacle de fin d'année.

J'ai lu, compris et accepte le règlement intérieur

Date :

Signature de l'élève :